

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00258 Numéro SIREN : 325 158 756 Nom ou dénomination : SADAJUP

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2019 sous le numéro de dépôt 3512

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SADAJUP Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 1001 RUE POLARD 84310 MORIERES-LES-AVIGNON Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 2 5 1 5 8 7 5 6 0 0 0 1 6 Néant ☐

			Exercice N clos le. 30/09/2018		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)			AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	35 329
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	922 083
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	604 737
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 231 442
		Immobilisations en cours	AV	AW	9 500
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	262 363
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	727 105
TOTAL (II)			BJ	BK	4 792 562
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	2 748 552
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	366 677
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 237 183
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	4 138 518	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	277 726	
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 768 658	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	IA	13 561 220
Renvois : (I) Dont droit au bail :			(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA SADAJUP		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)			DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 773 660
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	409 544
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	4 293 204
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	210 559
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	160 971
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 525 751
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 162 987
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	63 474
	Autres dettes			EA	102 130
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	6 225 876	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 519 080	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	6 078 898
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	5 253	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SA SADAJUP		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	40 631 522	FB		FC	40 631 522	
	Production vendue { biens * services *	FD	5 999 766	FE		FF	5 999 766	
		FG	878 919	FH		FI	878 919	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	47 510 207	FK		FL	47 510 207	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	36 980	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	202 293	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 804	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	47 763 286
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	37 449 239	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(631 905)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	104 720	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 188 823	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	568 240	
	Salaires et traitements*					FY	4 077 231	
	Charges sociales (10)					FZ	1 234 008	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	175 726
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 492
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	6 266	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	47 173 842
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	589 443	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 067	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 067	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 839	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 839	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	7 771)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	581 672	

Désignation de l'entreprise		SA SADAJUP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 658 075	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 658 075	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 095	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 678 773	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 680 868	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(22 792)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	45 978		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	103 357		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	50 422 429	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	50 012 885	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	409 544	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	243 566
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	242 930
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	198
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI	201 046
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 417
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			2 095			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés et prix de cessions			2 678 773	2 658 075		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SADAJUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 10 519 081 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 409 544 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 166 273 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 329			35 329
Immobilisations incorporelles	35 329			35 329
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	942 432	333 768	354 117	922 083
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	538 559	2 645 256	2 579 077	604 738
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 103 477	240 162	1 278 007	2 065 632
- Matériel de transport	107 154			107 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 684	2 749	3 777	58 657
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	548 914		539 414	9 500
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 300 220	3 221 936	4 754 392	3 767 764
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	214 801	59 162	11 600	262 363
- Prêts et autres immobilisations financières	229 065	498 041		727 106
Immobilisations financières	443 866	557 203	11 600	989 469
ACTIF IMMOBILISE	5 779 415	3 779 139	4 765 992	4 792 562

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 221 936	557 203	3 779 139
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 221 936	557 203	3 779 139
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		539 414		539 414
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 214 978	11 600	4 226 578
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 754 392	11 600	4 765 992

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 133	196		35 329
Immobilisations incorporelles	35 133	196		35 329
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	905 665	12 435	157 847	760 252
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	513 761	28 555	159 301	383 015
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 835 906	108 645	1 227 007	1 717 544
- Matériel de transport	67 932	20 200		88 132
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 211	5 696	3 648	53 259
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 374 475	175 530	1 547 804	3 002 202
ACTIF IMMOBILISE	4 409 608	175 727	1 547 804	3 037 531



Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 608 693 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	727 106		727 106
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	366 677	359 805	6 873
Autres	1 237 184	1 237 184	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	277 726	277 726	
Total	2 608 693	1 874 715	733 978
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.a établir clients ttc	44 045
Rrro a recevoir ttc	83 487
Etat produit à recevoir	5 723
Divers - produits a recevoir	61 218
Total	194 473



Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/03/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	942 505
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	942 505
Affectations aux réserves	752 929
Distributions	189 576
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	942 505



Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2018
Capital	100 000				100 000
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves générales	3 020 731	752 929	752 929		3 773 660
Résultat de l'exercice	942 505	-942 505	409 544	942 505	409 544
Dividendes		189 576			
Total Capitaux Propres	4 073 236		1 162 473	942 505	4 293 204

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 225 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 254	5 254		
- à plus de 1 an à l'origine	205 306	122 851	82 455	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	64 523			64 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 525 752	4 525 752		
Dettes fiscales et sociales	1 162 988	1 162 988		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 474	63 474		
Autres dettes (**)	198 579	198 579		
Produits constatés d'avance				
Total	6 225 876	6 078 898	82 455	64 523
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	128 459			
(**) Dont envers les associés	96 449			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 83 242 euros.

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers	205 220	205 220	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	205 220	205 220	



Annexe : Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fact. a rec. eau	4 879
Fact. a rec. electricite	24 134
Fact. a rec. honoraires	37 554
Fact. a rec. ptt	4 709
Fact. a rec. cotisation leclerc	27 711
Fact. a rec. ttc aut. frn march.	9 478
Fact. a rec. ttc fourn frais g.	181 467
Intérêts courus sur emprunts	86
Interets courus a payer	1 586
Int a payer c/c pujadas g	77
Int a payer c/c pujadas l	971
Int a payer c/c pujadas f	155
Int a payer c/c pujadas p	14
Int a payer c/c morieres dis	198
Dettes prov. pour congés payés	197 599
Dettes prov. pour prime except.	14 544
Dettes prov pfa	134 332
Autre charge pers. a payer	810
Charges soc./conges a payer	73 387
Charges soc./charges a payer	57 023
Cap tvs	15 344
Cap taxe formation	30 604
Cap taxe apprentissage	19 646
Cap subv part const.	30 235
Cap cvae	360
Cap cfe	13 350
Cap contrib. solidarité	39 766
Cap taxe additionnelle	99 234
Cap taxe horticole	1 080
Cap taxe pub	4 149
Cap autres taxes	5 719
Cap taxes foncieres	1 997
Total	1 032 197



Annexe : Notes sur le bilan**Autres informations****Effets de commerce**

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 207 112 euros et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 207 112 euros

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charg.constat.d avance	277 726		
Total	277 726		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2018
Ventes magasin	37 714 383
Ventes station	9 714 890
Locations véhicules	80 935
TOTAL	47 510 208

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 510 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt hors CICE	Impôt correspondant après CICE	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	415 399	-62 916	478 315
+ Résultat exceptionnel	-22 793		-22 793
- Participations des salariés	45 978		45 978
Résultat comptable	346 628	-62 916	409 544

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 59 319 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	211 854
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	211 854
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	59 319
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 107 personnes dont 2 apprentis et 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	83	
Ouvriers		
Total	107	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	2 649 777
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts à échoir sur emprunts</i>	4 902
Autres engagements donnés	4 902
Total	2 654 679
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe : Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			2 737 557	141 038	2 878 595
Cumul exercices antérieurs			21 225	59 462	80 687
Dotations de l'exercice			230 038	28 208	258 245
Amortissements			251 263	87 669	338 932
Cumul exercices antérieurs			21 622	66 400	88 022
Exercice			237 103	29 497	266 600
Redevances payées			258 725	95 897	354 622
A un an au plus			414 599	28 087	442 686
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 584 880	27 263	1 612 143
A plus de cinq ans			566 147		566 147
Redevances restant à payer			2 565 626	55 350	2 620 976
A un an au plus				814	814
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 019	611	1 630
A plus de cinq ans			26 357		26 357
Valeur résiduelle			27 376	1 425	28 801
Montant pris en charge dans l'exercice			214 213	28 717	242 930

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 88 899 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



SADAJUP
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 100.000 Euros
Siège social : 1001 rue Folard - 84310 MORIERES LES AVIGNON
325.158.756. RCS AVIGNON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MARS 2019

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

.../...

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et décide d'affecter le bénéfice de 409 544 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **409 544 euros**

- Distribution de dividendes aux actionnaires à hauteur de **189.576,00 euros**
Soit un dividende de 47,394 euros par action.

- Le solde soit 219.968 Euros au compte « autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 4.103.628 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 juin 2019.

Les associés sont informés qu'à compter du 1er janvier 2018, l'article 28, I-28° de la loi de finances pour 2018 soumet les revenus distribués à un prélèvement forfaitaire unique qui consiste en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale à 30 %.

Les associés sont informés en outre que, par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique, les revenus mobiliers peuvent, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu (CGI art. 200 A, 2 nouveau). Les revenus sont alors pris en compte dans le revenu net global (CGI art. 13, 2 et 158, 3-1° modifiés).

Dans ce cas, il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élèverait à 133.603,686 euros et le montant des revenus non éligibles à l'abattement de 40 % s'élèverait à 55.972,314 euros.

L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU.

Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :



EXERCICES	Fraction éligible à la réfaction de 40 %	Fraction non éligible A la réfaction de 40 %
30 septembre 2017 Dividende global versé : 189.576 € Soit un dividende par titre de 47,394 €	133.603,686 €	55.972,314 €
30 septembre 2016 Dividende global versé : néant	néant	néant
30 septembre 2015 Dividende global versé : 230.000 € Soit un dividende par titre de 57,50 €	162.092,50 €	67.907,50 €

Vote de l'Assemblée Générale du 22 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président





Agroparc – Le Diderot
735, chemin des Meinajaries – CS 90520
84908 AVIGNON Cedex 9

04.90.84.00.35
04.90.84.00.33
avignon@concept-experts.com
www.concept-experts.com

SA SADAJUP

1001, Rue Folard
c/c Les Portes de la Cité
84310 MORIERES LES AVIGNON

N° Siret : 325 158 756 00016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

Agroparc – Le Diderot – 735, Chemin des Meinajaries – CS 90520 – 84908 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04.90.84.00.35 – Fax : 04.90.84.00.33 – avignon@concept-experts.com – www.concept-experts.com

SAS au capital de 248 580 Euros – 712 621 390 RCS AVIGNON
SIRET 712 621 390 00038 – NAF 69.20Z - N° TVA intracommunautaire FR 90 712 621 390

zRAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SA SADAJUP
*Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2018*

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SADAJUP relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Nous attestons de l'existence dans le rapport du Directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

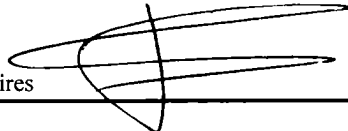
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Avignon, le 4 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
SFC-CONCEPT EXPERTS & COMMISSAIRES

A. REGIS



SFC - Concept Experts & Commissaires

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	35 329	35 329		196
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	922 083	760 252	161 831	36 767
Installations techniques, matériel et outillage industriels	604 738	383 015	221 723	24 798
Autres immobilisations corporelles	2 231 443	1 858 935	372 508	315 266
Immobilisations corporelles en cours	9 500		9 500	548 914
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	262 363		262 363	214 801
Prêts				
Autres immobilisations financières	727 106		727 106	229 065
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 792 562	3 037 531	1 755 031	1 369 807
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 748 553		2 748 553	2 116 647
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	366 677	4 609	362 068	179 968
Autres créances	1 237 184		1 237 184	1 135 786
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 138 519		4 138 519	4 216 650
Charges constatées d'avance (3)	277 726		277 726	216 380
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 768 659	4 609	8 764 050	7 865 431
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 561 221	3 042 140	10 519 081	9 235 237
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			6 873	6 672



Bilan Passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 773 660	3 020 731
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	409 544	942 505
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 293 204	4 073 236
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	210 560	336 897
Emprunts et dettes financières diverses (3)	160 972	157 673
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 525 752	3 391 686
Dettes fiscales et sociales	1 162 988	1 103 378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 474	68 621
Autres dettes	102 130	103 746
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	6 225 876	5 162 001
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	10 519 081	9 235 237
(1) Dont à plus d'un an (a)	146 978	269 743
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 078 898	4 892 258
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 254	3 094
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	40 631 523		40 631 523	40 864 064
Production vendue (biens)	5 999 766		5 999 766	5 900 180
Production vendue (services)	878 919		878 919	854 500
Chiffre d'affaires net	47 510 208		47 510 208	47 618 744
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			36 980	69 287
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			202 293	105 557
Autres produits			13 804	8 840
Total produits d'exploitation (I)			47 763 286	47 802 428
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			37 449 239	36 523 010
Variations de stock			-631 906	340 935
Achats de matières premières et autres approvisionnements			104 721	94 903
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 188 823	3 671 696
Impôts, taxes et versements assimilés			568 240	540 832
Salaires et traitements			4 077 231	3 828 377
Charges sociales			1 234 008	1 170 309
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			175 727	229 257
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 492	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 267	33 014
Total charges d'exploitation (II)			47 173 843	46 432 332
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			589 444	1 370 095
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 068	230
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 068	230
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			8 839	13 082
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			8 839	13 082
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 771	-12 853
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			581 672	1 357 243



Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		18 940
Sur opérations en capital	2 658 076	122 880
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 658 076	141 820
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 095	2 079
Sur opérations en capital	2 678 774	109 894
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 680 869	111 973
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-22 793	29 847
Participation des salariés aux résultats (IX)	45 978	134 194
Impôts sur les bénéfices (X)	103 357	310 391
Total des produits (I+III+V+VII)	50 422 430	47 944 478
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	50 012 886	47 001 973
BENEFICE OU PERTE	409 544	942 505
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	242 930	47 507
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	198	220

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SADAJUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 10 519 081 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 409 544 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 166 273 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 329			35 329
Immobilisations incorporelles	35 329			35 329
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	942 432	333 768	354 117	922 083
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	538 559	2 645 256	2 579 077	604 738
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 103 477	240 162	1 278 007	2 065 632
- Matériel de transport	107 154			107 154
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 684	2 749	3 777	58 657
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	548 914		539 414	9 500
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 300 220	3 221 936	4 754 392	3 767 764
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	214 801	59 162	11 600	262 363
- Prêts et autres immobilisations financières	229 065	498 041		727 106
Immobilisations financières	443 866	557 203	11 600	989 469
ACTIF IMMOBILISE	5 779 415	3 779 139	4 765 992	4 792 562



Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 221 936	557 203	3 779 139
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 221 936	557 203	3 779 139
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		539 414		539 414
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 214 978	11 600	4 226 578
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 754 392	11 600	4 765 992

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 133	196		35 329
Immobilisations incorporelles	35 133	196		35 329
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	905 665	12 435	157 847	760 252
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	513 761	28 555	159 301	383 015
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 835 906	108 645	1 227 007	1 717 544
- Matériel de transport	67 932	20 200		88 132
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 211	5 696	3 648	53 259
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 374 475	175 530	1 547 804	3 002 201
ACTIF IMMOBILISE	4 409 608	175 727	1 547 804	3 037 531

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 608 693 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	727 106		727 106
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	366 677	359 805	6 873
Autres	1 237 184	1 237 184	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	277 726	277 726	
Total	2 608 693	1 874 715	733 978
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.a établir clients ttc	44 045
Rrro a recevoir ttc	83 487
Etat produit à recevoir	5 723
Divers - produits a recevoir	61 218
Total	194 473



Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/03/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	942 505
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	942 505
Affectations aux réserves	752 929
Distributions	189 576
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	942 505

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2018
Capital	100 000				100 000
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves générales	3 020 731	752 929	752 929		3 773 660
Résultat de l'exercice	942 505	-942 505	409 544	942 505	409 544
Dividendes		189 576			
Total Capitaux Propres	4 073 236		1 162 473	942 505	4 293 204

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 225 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 254	5 254		
- à plus de 1 an à l'origine	205 306	122 851	82 455	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	64 523			64 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 525 752	4 525 752		
Dettes fiscales et sociales	1 162 988	1 162 988		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 474	63 474		
Autres dettes (**)	198 579	198 579		
Produits constatés d'avance				
Total	6 225 876	6 078 898	82 455	64 523
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	128 459			
(**) Dont envers les associés	96 449			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 83 242 euros



Annexe : Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers	205 220	205 220	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	205 220	205 220	

Annexe : Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fact. a rec. eau	4 879
Fact. a rec. electricite	24 134
Fact. a rec. honoraires	37 554
Fact. a rec. ptt	4 709
Fact. a rec. cotisation leclerc	27 711
Fact. a rec. ttc aut. fm march.	9 478
Fact. a rec. ttc fourn frais g.	181 467
Intérêts courus sur emprunts	86
Interets courus a payer	1 586
Int a payer c/c pujadas g	77
Int a payer c/c pujadas l	971
Int a payer c/c pujadas f	155
Int a payer c/c pujadas p	14
Int a payer c/c morieres dis	198
Dette prov. pour conges payes	197 599
Dettes prov. pour prime except.	14 544
Dette prov pfa	134 332
Autre charge pers. a payer	810
Charges soc./conges a payer	73 387
Charges soc./charges a payer	57 023
Cap tvs	15 344
Cap taxe formation	30 604
Cap taxe apprentissage	19 646
Cap subv part const.	30 235
Cap cvae	360
Cap cfe	13 350
Cap contrib. solidarité	39 766
Cap taxe additionnelle	99 234
Cap taxe horticole	1 080
Cap taxe pub	4 149
Cap autres taxes	5 719
Cap taxes foncieres	1 997
Total	1 032 197



Annexe : Notes sur le bilan**Autres informations****Effets de commerce**

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 207 112 euros et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 207 112 euros

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charg.constat.d avance	277 726		
Total	277 726		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2018
Ventes magasin	37 714 383
Ventes station	9 714 890
Locations véhicules	80 935
TOTAL	47 510 208

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 510 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt hors GICE	Impôt correspondant après GICE	Résultat après impôt
+ Résultat courant	415 399	-62 916	478 315
+ Résultat exceptionnel	-22 793		-22 793
- Participations des salariés	45 978		45 978
Résultat comptable	346 628	-62 916	409 544



Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 59 319 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	211 854
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	211 854
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	59 319
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	



Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 107 personnes dont 2 apprentis et 5 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	83	
Ouvriers		
Total	107	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	2 649 777
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts à échoir sur emprunts</i>	4 902
Autres engagements donnés	4 902
Total	2 654 679
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe : Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			2 737 557	141 038	2 878 595
Cumul exercices antérieurs			21 225	59 462	80 687
Dotations de l'exercice			230 038	28 208	258 245
Amortissements			251 263	87 669	338 932
Cumul exercices antérieurs			21 622	66 400	88 022
Exercice			237 103	29 497	266 600
Redevances payées			258 725	95 897	354 622
A un an au plus			414 599	28 087	442 686
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 584 880	27 263	1 612 143
A plus de cinq ans			566 147		566 147
Redevances restant à payer			2 565 626	55 350	2 620 976
A un an au plus				814	814
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 019	611	1 630
A plus de cinq ans			26 357		26 357
Valeur résiduelle			27 376	1 425	28 801
Montant pris en charge dans l'exercice			214 213	28 717	242 930

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 88 899 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE sera utilisé pour le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.